

# LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES CPE POUR L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ

Une récente étude menée par Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny<sup>1</sup> explique que le financement « des services de garde éducatifs » à contribution réduite au Québec n'est pas une dépense, mais plutôt un investissement très rentable à court et long terme pour l'État et la société. Cette étude démontre la rentabilité budgétaire d'investir dans les services éducatifs pour la petite enfance. Les conclusions de cette étude ont aussi été présentées au forum « Un Québec fou de ses enfants, 20 ans et ça continue » tenu le lundi 7 novembre 2011 à l'UQAM. À partir de cet acquis, il faut amener à un niveau supérieur la contribution sociale des CPE pour le bien-être des familles et de la société.

Pour un investissement de 1,9 milliards par année, ce programme de soutien à la petite enfance et de conciliation travail-famille rapporte 2,8 milliards par année en impôts directs et indirects, en taxes et en diminution des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale. Cela veut dire un gain net de 900 millions par année (9 milliards sur 10 ans) relié à une participation accrue des femmes au marché du travail.<sup>1</sup> Mais une partie importante de ce gain net s'en va dans les coffres du gouvernement fédéral alors que celui-ci « ne fait rien » pour soutenir ces services, selon Pierre Fortin (*Le point sur la petite enfance* 3, p. 83).

D'autres études ont précédemment démontré la rentabilité économique d'investir dans « les services de garde éducatifs », notamment celle de Robert Fairholm, en 2009. Selon cette étude canadienne, « investir un million de dollars dans les services de garde générerait au moins 40 emplois, soit 43 % de plus que l'industrie la plus importante suivante, et quatre fois plus que dans la construction. De plus, encore selon cette étude : « Chaque dollar investi dans les services de garde accroît les retombées économiques (PIB) de 2,30 \$. Il s'agit de l'un des multiplicateurs du PIB les plus importants de tous les secteurs majeurs. » (*Le point sur la petite enfance* 3, p. 78).

Depuis l'avènement de la politique familiale, il y a 14 ans, nous disons que d'investir dans la prévention est rentable à long terme pour l'État et la société. Investir 1 \$ en prévention dans « des

services de garde éducatifs » de qualité à contribution réduite permet d'économiser 7 \$ en coûts sociaux à long terme, comme démontré par des économistes comme Barnett, en citant par exemple des études comme le *Perry Preschool Project : High Scope*. Au total, trois études américaines ont démontré la rentabilité économique et sociale à long terme d'un investissement dans des services éducatifs pour la petite enfance (*Le point sur la petite enfance* 3, p.73). Même avec des adaptations au contexte canadien, la rentabilité à long terme apparaît évidente.

Cette démonstration a été largement répandue dans la foulée de la sortie de l'étude « Un Québec fou de ses enfants » en 1991. Cette étude a contribué à impulser la création des CPE six ans plus tard. Mais cette démonstration n'a pas permis de contrer les préjugés de ceux qui n'ont cessé de proclamer qu'il s'agissait « d'une dépense au-dessus de nos moyens » en tant que société et qui refusaient du même coup de mesurer la rentabilité sociale et économique à long terme.

Mais maintenant, la rentabilité économique des CPE est démontrée. Alors, non seulement cette mesure sociale et éducative s'autofinance, mais elle rapporte des revenus nets annuels au budget des gouvernements fédéral et provincial. Mais comme le souligne les auteurs de cette étude économique : « *La rétroaction budgétaire du programme, même si elle est intéressante et rassurante, n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour que ce soit un bon programme [...] le critère de succès est le bien-être des familles, en termes de qualité du développement des enfants, d'autonomie financière et de répartition du temps entre le travail et les activités familiales et autres.* »

## LES CPE : UN AVANTAGE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les CPE représentent une excellente mesure économique. Nous pouvons donc plus que jamais compter sur cette contribution économique pour construire à un niveau supérieur la contribution sociale de « cette institution éducative au service de la petite enfance et de la famille ». Nous devons tout mettre en œuvre, à tous les niveaux, pour que les CPE accroissent leur contribution à « la réussite éducative des enfants », comme le demandait l'étude « *Un Québec fou de ses enfants* » il y a 21 ans, et comme le forum « *Un Québec fou de ses enfants, 20 ans et ça continue* » le rappelle aujourd'hui. Il faut répondre à l'appel lancé par le rapport Ménard : « *Savoir pour pouvoir - entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire* », qui demande notamment une plus grande contribution des CPE à cette priorité de société. Les parents et les enfants en ont besoin. Ainsi, nous renforcerons également l'avantage financier à moyen et long terme d'investir en prévention, tel que démontré par d'autres études.

L'avènement des CPE est l'une des réformes majeures que le Québec a connues depuis la Révolution tranquille. Nous avons fait au Québec un pas de géant dans le développement de services éducatifs pour la petite enfance en soutien aux familles. Mais cette réforme n'est pas achevée. Nous devons poursuivre ce changement en haussant à un niveau supérieur « l'efficacité de l'intervention éducative » (la compréhension des besoins des enfants et l'habileté pour y répondre) en nous appuyant sur « des outils validés ».

Voir le rapport Ménard : « *Savoir pour pouvoir – entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire* ».

[http://www.fcsq.qc.ca/accueil/quoideneuf/savoir\\_pouvoir.pdf](http://www.fcsq.qc.ca/accueil/quoideneuf/savoir_pouvoir.pdf)

Voir Le point sur la petite enfance 3.

<http://pointurlapetiteenfance.org/fr/telecharger-le-point-sur-la-petite-enfance-3/>

---

<sup>1</sup> Voir l'article de Camil Bouchard : « Le secret bien gardé d'un État prospère ». <http://www.quebecscience.qc.ca/Le-secret-bien-garde-un-etat-prospere>

Et voir le résumé de l'étude de Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny : La participation accrue des femmes au marché du travail : Impacts macroéconomique et budgétaire des services de garde à contribution réduite.

[http://www.ciqss.umontreal.ca/Docs/Colloques/2011\\_ACFAS/2011\\_ACFAS\\_Godbout.pdf](http://www.ciqss.umontreal.ca/Docs/Colloques/2011_ACFAS/2011_ACFAS_Godbout.pdf)